



Votre expérience

professionnelle commence ici !

En quoi consiste ce projet ?

Le projet "The Career Garden" offre un aperçu virtuel du monde du travail, y compris des tâches pratiques à réaliser chez soi. 8 partenaires éducatifs dans 5 pays collaborent avec des entreprises pour développer des modules numériques. Ces derniers ont pour vocation d'accompagner les élèves des écoles professionnelles ou d'enseignement général, à préparer leur orientation professionnelle et leur départ en stage.

Ces modules sont accessibles via une plateforme web. Grâce à une approche multilingue, les élèves développent leurs com-

pétences linguistiques. C'est aussi leur donner la possibilité d'acquérir une première expérience en distance tout en ayant la possibilité de découvrir de nouvelles entreprises étrangères.

Les élèves, étudiants, stagiaires, enseignants et entreprises des cinq secteurs suivants bénéficient de ce projet : informatique, médical, métiers du bâtiment, hôtellerie et restauration ainsi que le secteur éducatif. Les résultats du projet serviront de modèle dans l'objectif de le développer à d'autres secteurs.

Avantages pour les jeunes :

- Découverte des métiers, de leurs exigences et leurs besoins pour faciliter l'orientation professionnelle.
- Préparation aux stages et aux apprentissages à l'aide de tâches pratiques et de présentation des entreprises.
- Établir des contacts avec des entreprises dans leur pays et à l'étranger.

Avantages pour les enseignants :



- Accompagner les enseignants dans leur rôle de soutien à l'orientation professionnelle en leur donnant accès à des ressources pédagogiques numériques,
- Apporter des recommandations pour l'orientation professionnelle dans les collèges et lycées,
- Développer les liens entre les écoles, lycées d'enseignement général, professionnel et les entreprises.

Avantages pour les entreprises :

- Participer à la mise en œuvre d'expériences professionnelles numériques,
- Améliorer la préparation des jeunes à la vie professionnelle et aux stages,
- Recruter des stagiaires, des apprentis et des employés motivés dans leur pays et à l'étranger.





Qu'entendons-nous par "aperçu virtuel du monde du travail" ?

30 modules multilingues en ligne sont développés avec différents éléments, tels que des entretiens, visites virtuelles d'entreprises, tâches de recherche, séquences d'apprentissage en ligne, des quiz et des tâches pratiques que les étudiants peuvent réaliser chez eux.

Les entreprises développent en collaboration avec les équipes "Career Garden" leurs propres modules virtuels à l'aide d'un cahier des charges prédéfini, en apportant leur expérience, leur expertise et leurs idées afin que ces derniers reflètent parfaitement leurs standards. Les modules ne conduisent pas à regarder passivement des vidéos. Au contraire, ils sont destinés à fournir des conseils pour les travaux pratiques et susciter les jeunes à réinvestir ces nouvelles expériences.

Si vous êtes un étudiant, un enseignant ou une entreprise et que vous souhaitez participer à ce projet, veuillez contacter les partenaires de votre pays indiqués ci-dessous :

Contacts

Questions générales

careergarden@francophononia.com

Allemagne

Roma Schultz

roma.schultz@lasub.smk.sachsen.de

Tomasz Jaskow

tomasz.jaskow@lasub.smk.sachsen.de

L'Autriche

Verena Maier

verena.maier@wkstmk.at

Thomas Narowetz

thomas.narowetz@wkstmk.at

Claudia Taylor

claudia.taylor@bildung-stmk.gv.at

Croatie

Nevenka Kos

nevenka.kos@prigoda.hr

Sanja Dugonjić Jovančević

sanja.dugonjic@gradri.uniri.hr



Roumanie

Irina Furedi

irina.furedi@colegiulpedagogiciasi.ro

Serinelă Pintilie

serinela.pintilie@colegiulpedagogiciasi.ro

Irina Cosovanu

irina.cosovanu@colegiulpedagogiciasi.ro

France

Claudie Gouzien

claudie.gouzien@gmail.com

Cecile Mouchel

cecile.mouchel@francophononia.com

erasmusplus-sachsen.de/the-career-garden



PARTENAIRES DU PROJET



Cofinancé par
l'Union européenne



Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.

